

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2021 à 20 heures

Présents : Pierre ROUMILHAC, Alain PREVÔT, Delphine LAGOUTTE, Alexandre COLIN, Marie VAN DEN BERGHE, Alain MATHIEU, Denis DERVIN, Danielle GAUCHON, Séverine CORDIER-DOHEY (arrivée à 21h30), Boris MONTVILOFF.

Excusé : Laurent IMBERT

Alexandre COLIN est nommé secrétaire de séance

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil** :

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

- **Convention pour le réseau assistantes maternelles de Bellac** :

La mairie de Bellac nous a fait passer un projet de convention pour financer le RAM. Il semble que les statuts de cette structure prévoient que les communes ayant des nounous participent au frais de fonctionnement de cette structure. Le projet de convention mentionne seulement la présence d'une animatrice qui travaille à mi-temps, et une femme de ménage 3 heures hebdomadaires. La participation serait proportionnelle à la fréquentation des assistantes maternelles.

Après délibérations, le conseil municipal regrette que cette demande soit arrivée sans autres explications, et décide de demander de plus amples informations à la mairie de Bellac pour se prononcer. Le dossier est donc ajourné.

- **Courrier de l'ACCA suite à la préemption des parcelles C 382 et 1099** :

Le président de l'ACCA nous a fait parvenir un courrier pour signifier son regret de l'utilisation de notre droit de préemption. Les chasseurs sont dans l'attente d'une proposition de notre part, en nous rappelant la place de la chasse, et ils nous informent de la possibilité d'avoir des aides pour un local...

Le conseil municipal est informé de la rencontre entre le maire et deux adjoints avec le président et la visite des locaux. Les élus ont constaté l'état de délabrement qui constitue un véritable danger pour les occupants, même ponctuels. Les membres de l'ACCA, selon les dires du président, s'étaient engagés à restaurer les lieux, mais la sécurisation de ceux-ci semble difficile. La municipalité propose de continuer les recherches de son côté, en rappelant que le local à proximité de la cantine mis à disposition des associations pourrait déjà recevoir les appareillages électriques. Auquel cas, il resterait seulement à trouver un lieu pour dépecer le gibier.

- **Aérodrome : projet de modification de l'axe d'atterrissage** :

Mr Lavergne Jean-Pierre sollicite l'avis du conseil pour la création d'une nouvelle piste axée 03/21 (nord sud). Cet axe serait, selon ses propos, plus sécurisé. En outre il nécessiterait le busage du ruisseau provenant de l'étang de Rouffignac, propriété communale, et le comblement de l'étang lui appartenant.

Après délibérations, le conseil municipal n'ayant pas de connaissances techniques sur l'opportunité du projet émet un avis favorable sous réserve des autorisations des autorités compétentes.

- **Présentation du projet FTTH du syndicat DORSAL** :

Axione, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat Dorsal va installer la fibre dans toutes les habitations de la commune, du moins celles qui sont dotées d'une ligne téléphonique. Un nouveau câble doit être tiré depuis le NRO de Bellac, puis une armoire de laquelle partiront les lignes vers des points de branchement optique en suivant les lignes existantes sera installée dans le bourg. Lorsque la fibre pourra passer dans des fourreaux, ce sera fait, mais si ce n'est pas possible, la ligne sera aérienne...

Une première phase d'études pour recenser les maisons et les projets potentiels, ainsi que les réseaux existants doit durer environ 5 à 6 mois. Par la suite les travaux sont programmés sur une durée de 6 à 7 mois, soit un calendrier d'environ un an. Enfin, une période de pré commercialisation de 3 mois est prévue. 301 foyers potentiels sont actuellement recensés sur la commune.

- **Demande d'autorisation de l'association Mistigris 87** :

Dans le cadre du plan de relance, l'association Mistigris 87 souhaite mener une campagne de stérilisation des chats sur la commune. L'accord de la municipalité est nécessaire pour soutenir ce projet.

Après délibérations, compte tenu de la prolifération de cette espèce dans certains villages, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à ce projet.

- **Questions diverses :**

Programme de voirie 2021 - Travaux Gattebourg : Les trottoirs font l'objet d'une subvention communale et la partie voirie d'une aide du SYGESBEM. Il convient de différencier les 2 dossiers, même s'il serait souhaitable que la même entreprise fasse la totalité. En conséquence le maire a demandé à l'ATEC de faire une proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de consulter pour les trottoirs. Celle-ci va se situer à un peu moins de 2000 euros.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à lancer cette opération.

Tondeuse : Il est souhaitable de changer la tondeuse autoportée afin d'avoir une machine qui puisse vider en hauteur, directement dans le camion.

Nous avons eu 3 propositions : LIMAGRI-MOREAU : 14 580 € pour une Kubota, MICARD : 14 400 € pour une John Deere et Régis LAVERGNE : 14 496 € pour une Iséki. Ces prix s'entendent net reprise déduite.

Compte tenu du poids de ces machines, il sera nécessaire de changer la remorque. Son coût serait de 1 390 € pour une simple essieu et 2 090 € pour une double essieux. L'ancienne remorque sera proposée à la vente pour la somme de 900 euros.

Après délibérations, le conseil municipal décide de retenir l'offre de la société Limagri-Moreau, le matériel étant le mieux adapté à notre demande.

Elections régionales et départementales : Les dates prévisionnelles sont les 13 et 20 juin. 2 scrutins ayant lieu simultanément, il est possible de ne pas dédoubler les bureaux de vote. Les scrutins se dérouleront dans la salle de classe, sous réserve de la modification de l'accessibilité avant cette date.

La culture au grand jour : Suite à l'annulation des manifestations 2020, le conseil départemental nous propose une animation entre le 1^{er} et le 16 mai.

Collectif Or Normes : Proposition d'animation autour de Giraudoux. Le collectif propose des animations et demande la mise à disposition de la salle pour une résidence du 17 au 24 août.

Après délibérations, le conseil municipal décide à 4 voix contre et une pour de ne pas donner suite à cette demande.

CCID : Les membres de la commission ont été nommés par le service des impôts. Une première réunion pourrait avoir lieu le mercredi 24 mars, sous réserve de la disponibilité des services fiscaux.

Date du prochain conseil : Elle est fixée au lundi 29 mars. Une commission finances est fixée au mardi 23 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 23 heures.